

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 07/01/2025

Date d'affichage : 16/01/2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

**OBJET : Location logement Place Simonne Martin**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour) décide :**

- de fixer à 380 euros par mois le montant du loyer pour le logement situé 1 Place Simonne Martin qui sera occupé par Monsieur PONTIER Denis à compter du 01 février 2025.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de location avec l'intéressé.

Un mois de caution sera demandé.

La révision du loyer interviendra au terme de chaque année le 01 février.

L'augmentation qui en résulte ne peut excéder la variation annuelle de l'indice de référence des loyers.

La clause de révision prend pour référence le dernier indice de référence des loyers (3ème trimestre 2024)

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de  
EUREUX et publication par voie  
d'affichage le 16/01/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, M.  
Didier LANGEARD.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

